# « L’Entrepreneur de bâtiment (Moyen-âge-XXe siècle) »

# Numéro spécial de la revue *Aedificare*

Appel à article

Ce numéro thématique d’*Æedificare* se propose d’éclairer la figure de l’entrepreneur sur une longue période, allant du Moyen-âge au XXe siècle. De quoi parlons-nous quand nous parlons d’entrepreneur ? L’entrepreneur du XVIIIe siècle, correspond-il à ce que les historiens du Moyen-âge désignent sous le même nom ? Comment s’articulent la notion moderne d’entrepreneur et les catégories anciennes d’ « entrepreneur de bâtiment », d’« entrepreneur expert » et d’ « entrepreneur ingénieur » des périodes dites moderne et contemporaine ?

Au Moyen-âge, l’entrepreneur exerçait dans des cadres (l’atelier, le chantier) qui avaient toutes les caractéristiques d’une entreprise : les artisans-entrepreneurs devaient faire preuve d’innovation technique pour pouvoir proposer des produits et des prestations nouveaux aux fabriques et aux particuliers. Ces mêmes artisans avaient de plus une activité économique de forme industrielle. Ils investissaient, par exemple, dans des infrastructures pérennes, comme les fours ou les carrières, ou pratiquaient la production en série standardisée. Ils menaient aussi une politique de gestion de personnel, de formation, dans le cadre de leur atelier, ou hors de celui-ci. Dès le Moyen-âge l’entrepreneur était donc à la tête d’une unité économique combinant des facteurs de production (activité et capital) pour produire des biens et / ou des services destinés à être vendus sur un marché (C. Verna). L’idée de marché était caractéristique et capitale

L’objectif de l’entrepreneur et de l’entreprise était alors, comme maintenant, de réaliser des bénéfices dans un contexte économique concurrentiel. L’atelier devait générer du bénéfice, ce qui n’était peut-être pas le cas des fabriques, qui visaient l’équilibre budgétaire. L’entrepreneur prenait des risques, certes, mais dans le cadre d’une action concertée, avec un passage par l’écrit pour minimiser au maximum, contrôler, encadrer les aléas et le hasard.

L’entreprise était un cadre de perfectionnement et d’amélioration au titre de l’individu et du groupe qui passait par une professionnalisation des activités, puis une professionnalisation des acteurs, qui pouvait comprendre le groupe qui exerçait, mais également les personnes au niveau individuel pour intégrer la culture du groupe, et enfin, une professionnalisation de l’organisation, c’est-à-dire une professionnalisation des savoirs et de la formation.

Si ces traits sont communs aux entrepreneurs des époques modernes et contemporaines, comment se déclinent-ils selon que ces derniers étaient également (comme les sources plus récentes l’indiquent) architectes, inventeurs, experts ou ingénieurs ? Qu’en est-il de leur implication dans la conception du cadre bâti et dans celui de l’expertise? De quelle nature étaient les savoirs des entrepreneurs transmis dans le cadre de leurs métiers, ou hors de ceux-ci, dans les associations compagnonniques ou les cours publics ? En quoi différaient-ils de ceux des marchands ? Enfin quels étaient leurs réseaux sociaux, politiques et culturels ? Pour ces périodes d’autres questions se posent comme le rapport à l’imprimé et à des formes variées de communication, telles que les expositions, les démonstrations, les conférences, la participation à des associations professionnelles et des syndicats.

Nous proposons les pistes suivantes :

* Peut-on faire une histoire des entrepreneurs sans partir des parcours individuels ? La **prosopographie** est-elle l’outil qui permet de cerner le concept d’entrepreneur ?
* Qu’apporte **la terminologie**? Comment les sources parlent-elles des entrepreneurs du bâtiment ? quelles réalités derrière les termes ?
* **La fabrique est-elle une entreprise ?** Le commanditaire, le maître d’œuvre, le gestionnaire sont-ils des entrepreneurs ? On pourra s’interroger sur l’ouverture de marchés, d’association entre artisans, de monopole. Peut-on parler de stratégie socioprofessionnelle dans la course aux chantiers ?
* **Quelle est la « chaine entrepreneuriale » ?** De l’investissement et de l’emprunt éventuel à la réussite ou la faillite et l’échec, quelles sont les étapes de cette aventure d’entreprendre dans le bâtiment ?
* Comment s’opère **la fixation des prix et des tarifs** des prestations ou des matériaux ? Voit-on des prix d’appel ou des prix « d’amis » : casse-t-on les prix pour remporter un chantier ? Le gestionnaire fait-il jouer une concurrence ou un réseau ?
* **Quelle est la place des métiers dans ce contexte ?** En régulant main d’œuvre, savoir-faire et prix, jouent-ils un rôle de contrôle et de gestion du secteur ? Par stimulation ou par étouffement ? Négocient-ils, imposent-ils ? Bref, ont-ils une place supra-entrepreunariale, peut-on parler de syndicat professionnel ? Et enfin, leur accès aux sphères politiques peut-il être lu comme un lobby ?
* **Quels sont les risques techniques pris dans ce secteur**? Quelles audaces, quels paris ont été faits par les bâtisseurs ou par les gestionnaires / commanditaires ? Ces tentatives techniques ont-elles réussi ou échoué et surtout, ont-elles induit des innovations techniques (matériaux, outillage, savoir-faire) ? Cette innovation s’étend-elle à l’administration du chantier ? Le comptable innove-t-il également pour suivre au mieux les flux financiers engendrés par l’œuvre ? Dans ce cadre innovant, se protège-t-on de la faillite ou de l’échec ? Existe-t-il un système d’assurance ?
* **Quels sont les savoirs et les savoir-faire** desentrepreneurs (mathématiques, techniques, juridiques, évaluation et expertise, gestion des hommes et du matériel, communication etc.). Comment les **transmettent-**ils ?
* **Leur statut** leur vaut-il une place particulière dans la stratification professionnelle, et plus avant, dans la stratification sociale ? Leur ouvre-t-il les portes de carrières politiques, de fonctions honorifiques ?Quels sont leurs réseaux sociaux et politiques ?
* Dans quels **lieux exercent** les entrepreneurs ? Où se **déplacent-ils ?**

Les propositions d’articles doivent parvenir aux adresses suivantes sous forme d’un abstract avant le 15 avril 2018. La remise des articles est prévue pour le 3 septembre.

Valerie Nègre : valerie-negre@wanadoo.fr

Sandrine Victor : sandrine.victor@univ-jfc.fr